



SNUDI-FO 75

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public, de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière

✉ 131 rue Damrémont 75018 Paris

Tél : 01.53.01.61.57 / 58

Mail : snudifo75@gmail.com

Site : <http://snudifo75.com>

 @SNUDIFO75

Cher(e)s collègues,

Le SNUDI-FO Paris organise son Assemblée générale des adhérents

Lundi 17 juin 2024 à partir de 9h

À la Bourse du travail centrale, 3 rue du château d'eau, salle Eugène Varlin

Réservez dès maintenant votre journée et inscrivez-vous sans attendre à l'Assemblée Générale du SNUDI-FO 75 ! (autorisation d'absence de droit)

Inscrivez-vous par mail pour recevoir votre convocation. La convocation est à envoyer à son IEN avec une demande d'autorisation d'absence.

Parce que l'activité de notre syndicat, son orientation, ses interventions, ce sont les syndiqués qui en décident, soyons nombreux !

Cette Assemblée Générale se tiendra dans un contexte d'offensives gouvernementales sans précédent contre l'École publique et ses personnels mais aussi contre les statuts de la Fonction Publique :

- **Alerte : Guérini veut exploser le statut de la fonction publique !**

Le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques Guérini soumettra dans les prochains mois un projet de loi « pour l'efficacité de la fonction publique » à l'Assemblée nationale. Il s'agit de supprimer les catégories A, B et C, d'instaurer le salaire au mérite et de « lever le tabou des licenciements ». C'est une attaque sans précédent qui se profile.

Tous les fonctionnaires sont attaqués, mais aussi les usagers des services publics.

L'heure est à la mobilisation pour exiger : **Retrait du projet Guérini ! Défense de la fonction publique et de son statut ! Ne touchez pas au statut !**

- **Carte scolaire**

Dans le cadre du plan d'austérité de 10 milliards de Macron – Le Maire, des milliers de postes sont supprimés. A Paris, cette saignée d'une ampleur inédite se traduit par la suppression de 125 postes et la fermeture de 175 classes. **Annulation des 175 fermetures de classes !**

- **Groupes de niveaux et choc des savoirs**

Les dernières annonces gouvernementales prévoient de rendre les professeurs des écoles responsables du tri de leurs élèves en vue de leur affectation dans les groupes de niveaux du collège. **Abrogation des groupes de niveaux et du choc des savoirs !**

- **Remplacements**

La réduction drastique des moyens humains amplifie les problèmes de remplacements. Cette année, jusqu'à 200 classes restaient sans enseignant chaque jour. **Recrutement immédiat des personnels à hauteur des besoins !**

- **Inclusion**

L'acte 2 de l'école inclusive organise la casse de l'enseignement spécialisé au moyen notamment des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS), sans tenir compte des besoins réels des élèves. Comme chaque année, de nombreux élèves en situation de handicap, bénéficiant de notifications MDPH, ont poursuivi leur scolarité sans l'orientation et/ou l'accompagnement nécessaire. **Abandon de l'acte II de l'inclusion.**

- **AESH**

Les personnels subissent la précarité et sont souvent contraints de cumuler les emplois. **Un vrai statut et un vrai salaire pour les AESH !**

- **Evaluations d'écoles**

Le dispositif a vocation à se généraliser à l'ensemble des établissements scolaires. Chronophages, inutiles et dangereuses, ces évaluations représentent un véritable danger contre nos statuts et droits collectifs. Imposées aux équipes, elles ne s'inscrivent dans aucun cadre réglementaire. **Abandon des évaluations d'écoles !**

- **Loi Rilhac**

Instaurant notamment pour les directeurs « *une délégation de compétences de l'autorité académique* » et leur attribuant une « *autorité fonctionnelle* », le Loi Rilhac vise à transformer les directeurs en managers chargés et contraints de mettre en œuvre les contre-réformes ministérielles. **Abrogation de la loi Rilhac !**

- **Carrière**

Les refus de temps partiel, de disponibilité, de mutation dans un autre département mettent les collègues dans des situations extrêmement difficiles. **Quelle initiative peut prendre le syndicat pour la défense des collègues ?**

Pour discuter de ces problèmes, décider ensemble des moyens d'actions qui permettront de gagner sur les revendications, venez nombreux à l'AG du SNUDI-FO 75 !

